

CENTRES DE DÉTENTION

Les gardiens sonnent l'alarme

Surpopulation au sein des prisons, mesures de réhabilitation inefficaces, manque de formation du personnel, les lacunes au sein des centres de détention de la province semblent s'accumuler et le centre de Québec n'y échappe pas.

KATHRYNE LAMONTAGNE

Le Journal de Québec

Le président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ), Stéphane Lemaire, somme le ministère de la Sécurité publique d'agir rapidement pour résoudre ces problèmes, principalement ceux qui ont trait à la surpopulation.

« Il y a plus de 1 000 détenus de trop en province. Avec les transfèrements, on a presque une prison complète qui roule sur la route. Il manque de places », a-t-il plaidé samedi, lors d'un entretien téléphonique.

Uniquement à la prison d'Orsainville, qui compte 614 lits, M. Lemaire prétend que 32 personnes n'avaient pas de cellule déterminée jeudi.

Ces « campeurs » ont dû dormir sur un matelas de fortune, aménagé à même le sol d'une cellule déjà occupée. Le phénomène ne semblerait pas rare.

Cellules temporaires inefficaces

En attendant l'ouverture de nouvelles places, le centre de détention de Québec a accepté d'accueillir temporairement un bloc modulaire (BMT), sorte de maison mobile installée sur le terrain de la prison, pouvant accueillir 96 individus.

Mais seuls les détenus présentant un dossier sans violence et n'étant pas liés aux gangs de rue peuvent y être placés. Conséquemment, il n'est « jamais plein », affirme M. Lemaire. « Peu de détenus répondent aux critères. La prison de Québec accueille plusieurs membres de gangs de rue », explique-t-il.

Manque de formation

Les agents ne seraient d'ailleurs pas suffisamment formés pour répondre à ce genre de clientèle, trop nombreuse et souvent violente. « C'est pire qu'avant. On fait face à des gangs de rue, à de l'intimidation, du harcèlement, des insultes de la part des détenus. Certains agents sont apeurés », maintient M. Lemaire.

Pour pallier ce manque, un cours de formation de huit semaines à l'École nationale de police du Québec, à Nicolet, est obligatoire depuis mars pour les nouveaux aspirants.

Jusqu'ici, deux années passées au cégep dans un domaine connexe et divers examens constituaient les préalables à l'embauche.

Si les nouveaux agents jouiront de cette nouveauté, la formation des 2 300 actuellement en service inquiète le président.

La réhabilitation, un échec

Le manque de formation et d'espace aurait d'ailleurs un impact direct sur les techniques de réhabilitation offertes depuis quelques mois à Orsainville. « On n'y croit pas vraiment. C'est voué à l'échec », avance-t-il.

Il cite en exemple le tout nouveau secteur aménagé pour venir en aide aux toxicomanes de la prison d'Orsainville. « On en a sorti six avec de la drogue », se désole-t-il.



■ Selon les agents de la paix des centres correctionnels du Québec, le problème de surpopulation est le plus criant. PHOTO LES ARCHIVES, AP

kathryne.lamontagne@journaldequebec.com

SELON LE MINISTÈRE

« La situation s'est améliorée »

(KL) | Le phénomène de la surpopulation au sein des centres de détention de la province se serait amélioré au cours des dernières années, affirme le ministère de la Sécurité publique.

Sans nier le problème, le porte-parole de la Sécurité publique, Mario Vaillancourt, a maintenu que le ministère a pris plusieurs mesures pour corriger cette lacune, telle la construction,

d'ici 2014, de 292 nouvelles places qui s'ajouteront aux 46 réservées aux délinquants sexuels et qui seront prêtes ce printemps. Il cite aussi en exemple l'insertion des blocs modulaires, ces installations temporaires où seuls les détenus présentant un dossier sans violence peuvent y habiter. « Ça a permis de diminuer la pression en ajoutant 324 places au Québec », prétend-t-il.

Il confesse toutefois que ces aménagements ne sont remplis qu'entre 70 % et 85 % de leur capacité, en raison des conditions spéciales d'admission.

« On vise à les exploiter davantage », a-t-il affirmé, sans toutefois dévoiler de quelle manière.

Formation adéquate

M. Vaillancourt s'est d'ailleurs voulu

rassurant face aux reproches concernant la formation des agents émis par le président du Syndicat des agents de la paix en services correctionnels du Québec (SAPSCQ), Stéphane Lemaire.

Selon le porte-parole, les agents correctionnels du Québec auraient été exposés à 3 830 jours de formation diverse, entre le 1^{er} avril et le 1^{er} décembre 2009.